

Image not found or type unknown



Document non contractuel

Par **dafulus69**, le **23/02/2020** à **16:16**

Bonjour,

Je suis actuellement en pleine séparation, mon ex-compagne ne touchant que sa pension de reversions me demande de lui donner une attestation de reversions de la prime d'activité que je touche de la CAF pour pouvoir louer une maison.

Je me pose la question de savoir si je lui signe ce document peut elle me demander de lui verser celle-ci une fois séparés complètement sachant qu'aujourd'hui je la touche car ma fille est rattachée à moi ?

Merci de vos réponses.

Par **morobar**, le **24/02/2020** à **09:13**

Bonjour,

[quote]
attestation de reversions de la prime d'activité

[/quote]
J'ignore tout de cette reversion et semble-t-il mon moteur de recherche aussi.

De quoi parlez-vous ?

EN tout état de cause vous avez raison de vous méfier surtout qu'en évoquant votre future ex-compagne vous n'évoquez pas un divorce, donc un mariage.

Par **dafulus69**, le **24/02/2020** à **09:41**

En fait elle me demande de lui signer un papier disant que je lui reverse la prime d'activité que je touche actuellement du fait qu'elle récupère la garde de notre fille. Elle me demande ce papier pour faciliter la location de son logement.

Par **morobar**, le **24/02/2020** à **10:20**

SI elle récupère la garde de votre fille, et qu'il s'agit d'un jugement, vous agissez conformément au dispositif indiqué par le JAF.